



## Droit du père après séparation durant procédure de divorce

Par **Stilus**, le **16/08/2017** à **07:02**

Bonjour à tous, ma future ex- femme à lancer une procédure de divorce en mars 2017, je n'ai pas accepter au début des menaces en décembre 2016. Ce divorce n'est pas lié à une faute d'une de deux parties, juste une après 15 ans de mariage et 20 ans de vie commune une lassitude de ça part. Toujours est-il que j'ai été en accident de travail après une chute qui m'a fait accepter sa demande.

J'ai quitté le domicile conjugal depuis le 1 Août 2017 en prenant toutes les mesures pour que l'on ne dise pas que j'ai fait un abandon de domicile. J'ai effectué toutes les démarches auprès de toutes les sociétés liées à la maison (eau, électricité, gaz etc...) afin que les contrats soient liés à ce nom plus au mien. De mon côté, nouvel appartement frais donc compte débiteur. Père de trois ados, 17 et demi, 15 ans et 11 ans, ma future ex-femme a les enfants toute la semaine et me refuse de mes les confiés chaque week-end bien que nous ne sommes pas encore passés en audience de conciliation. Que puis je faire à part accepter de me plier à son bon vouloir? Merci pour vos suggestions.